

# Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 14 septembre 1766

**Expéditeur(s) : D'Alembert**

## Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

## Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

## Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 14 septembre 1766, 1766-09-14

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/123>

## Informations sur le contenu de la lettre

Incipit Ce sera M. de Lagrange qui aura l'honneur de remettre...  
Résumé L. confiée à Lagrange. Compliments. Jugement de Salomon qu'aurait rendu Fréd. II. sur la révoltante affaire des « enfants d'Abbeville », fanatisme des parlements français. Voyage de Lagrange.  
Justification de la datation Non renseigné  
Numéro inventaire 66.68  
Identifiant 731  
NumPappas 721

## Présentation

Sous-titre 721  
Date 1766-09-14  
Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons

Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN  
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

## Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettrePreuss XXIV, n° 33, p. 410-412

Lieu d'expéditionParis

DestinataireFrédéric II

Lieu de destinationPotsdam

Contexte géographiquePotsdam

## Information générales

LangueFrançais

Sourceimpr., « Paris »

Localisation du documentNon renseigné

## Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

---

Preuss, XXIV, 33, pp. 410-412  
14 septembre 1766 D'Alembert à Frédéric II

0721

• 731

410. A. CORRESPONDANCE DE FRÉDÉRIC

est actuellement sur mer, employé dans la marine du roi de Sardaigne, où il est peu satisfait de son traitement; il sera de retour au mois de novembre. V. M. pourrait s'informer de cet officier par quelqu'un des officiers piémontais qui sont à son service; car M. de la Grange ne voudrait pas lui écrire directement pour cet objet, par des raisons que V. M. comprendra facilement; mais il me paraît persuadé que V. M. ferait en M. de Foncenex une excellente acquisition.

Permettez-moi, Sire, de me féliciter d'avoir enfin pu donner à V. M. des marques de mon attachement et de mon zèle, en procurant à son Académie un sujet qui y sera bien plus utile que moi, et qui est destiné à lui faire le plus grand honneur par ses travaux et ses talents. Mon peu de santé a presque éteint le peu d'ardeur et de génie que la nature m'avait donnés, et il faut que je songe à faire retraite; mais ce qui ne s'éteindra jamais en moi, ce sont les sentiments de reconnaissance, d'admiration, d'attachement inviolable et de profond respect avec lesquels je serai toute ma vie, etc.

33. DU MÊME.

Sire,

Paris, 14 septembre 1766.

Ce sera M. de la Grange qui aura l'honneur de remettre à Votre Majesté cette lettre; j'ai tout lieu de croire, par la connaissance que j'ai de son heureux génie, de son ardeur pour le travail, et de la douceur de son caractère, que V. M. me saura quelque gré d'avoir procuré à son Académie un savant de son mérite. Je ne crains point d'assurer que sa réputation, déjà très-grande, ira toujours croissant, et que les sciences, Sire, vous auront une éternelle obligation de l'état aussi honorable qu'avantageux que vous vouliez bien lui procurer. Je prends la liberté de mettre sous la protection de V. M. ce digne et respectable philosophe; je

n'ai de regret que de ne pouvoir l'accompagner; mais, Sire, une santé très-faible, et qui a besoin des plus grands ménagements, me prive de ce bonheur. Peut-être se rasserrira-t-elle, et je profiterai, en ce cas, des premiers moments qu'elle me laissera pour aller mettre encore une fois aux pieds de V. M. les sentiments de respect et de reconnaissance que je conserverai toute ma vie pour elle.

On m'a fait part, il y a peu de jours, d'un vrai jugement de Salomon rendu par V. M.; c'est la punition à laquelle elle dit qu'elle aurait condamné les malheureux enfants d'Abbeville,<sup>a</sup> juridiquement égorgés en France pour n'avoir pas ôté leur chapeau devant une procession, et pour avoir chanté des chansons. V. M. aurait avec justice trop mauvaise opinion de la nation française, si je ne l'assurais pas que ce jugement aussi atroce qu'absurde a révolté tous ceux qui n'ont pas perdu en France l'humanité et le sens commun. La philosophie, Sire, a grand besoin de la protection aussi éclairée que puissante que V. M. lui accorde; l'acharnement contre elle est plus grand que jamais de la part des prêtres et des parlements, qui, dans la guerre cruelle qu'ils se font, couvrent de temps en temps de quelques jours de trêve pour tourmenter les sages. Ces parlements, bien indignes de l'opinion favorable que les étrangers en ont conçue, sont encore, s'il est possible, plus abrutis que le clergé par l'esprit intolérant et persécuteur qui les domine. Ce ne sont ni des magistrats, ni même des citoyens, mais de plats fanatiques jansénistes, qui nous feraient gémir, s'ils le pouvaient, sous le despotisme des absurdités théologiques et dans les ténèbres de l'ignorance qu'entraînent la superstition et l'oppression. Je crois, Sire, que le seul parti à prendre pour un philosophe que sa situation empêche de s'expatrier est de céder en partie et de résister en partie à cet abominable torrent, de ne dire que le quart de la vérité, s'il y a trop de danger à la dire tout entière. Ce quart sera toujours dit, et fructifiera, sans nuire à l'auteur: dans des temps plus heureux, les trois autres quarts seront dits à leur tour, ou successivement, ou tout à la fois, s'il n'y a plus de par-

<sup>a</sup> Voyez la lettre de Frédéric à Voltaire, du 7 août 1766 (t. XXIII., p. 102), et celle de Voltaire à d'Alembert, du 25 du même mois.

## 412 A. CORRESPONDANCE DE FRÉDÉRIC

lements ni de prêtres, ou si les parlements deviennent justes, et les prêtres sages.

Cette lettre, Sire, sera remise à V. M. assez longtemps après sa date, parce que M. de la Grange s'en charge en partant pour Londres. Je me suis privé à regret de quelques jours qu'il me destinait encore, pour qu'il les employât à ce voyage, qui ne retardera point son arrivée à Berlin, parce que la route par mer de Londres à Berlin sera beaucoup plus courte et moins embarras-sante qu'elle n'eût été par terre en partant d'ici.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

## 34. DU MÊME.

~~SIRE,~~

~~Paris, 21 novembre 1766.~~

La lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire m'a comblé de la plus vive satisfaction. Je vois que V. M. n'a pas été mécontente des conversations qu'elle a eues avec M. de la Grange, et qu'elle a trouvé que ce grand géomètre était encore, comme j'avais eu l'honneur de le lui dire, un excellent philosophe, et d'ailleurs versé dans la littérature agréable. J'ose assurer V. M. qu'elle sera de plus en plus satisfaite de l'acquisition qu'elle a faite en lui, et qu'elle le trouvera digne de ses bontés par son caractère aussi bien que par ses talents. Il me paraît, Sire, pénétré de reconnaissance de la manière dont V. M. l'a reçu, et enchanté de la conversation qu'elle a bien voulu avoir avec lui; il est bien résolu de faire tous ses efforts pour répondre à l'idée que V. M. a de lui, et dont il est infinitement flatté. M. de la Grange, Sire, remplira cette idée, je ne crois pas rien hasarder en vous l'assurant; il nous effacera tous, ou du moins empêchera qu'on ne nous pègrette. Pour moi, je ne suis plus, Sire, qu'un vieil officier réformé en géométrie; ma tête n'est presque plus capable du genre d'application que ce travail exige, et ma santé, quoique